Objectifs du SAGE Ouest-Cornouaille

Enjeux		Hiérarchisation	Objectifs
Organisation des maitrises d'ouvrage			Maintenir des différentes maitrises d'ouvrage pour porter l'ensemble des actions du SAGE
			Coordonner des actions menées
			Communiquer sur le projet de SAGE pour assurer la bonne compréhension des enjeux et l'adhésion au projet
Satisfaction des	Microbiologie		Maintenir la bonne qualité des eaux de baignade (au moins 90% des sites en qualité excellente) – horizon 2022
usages littoraux			Atteindre/maintenir un classement des zones conchylicoles en B+ pour les 3 groupes de coquillages - horizon 2022
			Tendre vers le A sur toutes les zones conchylicoles pour l'ensemble des groupes de coquillages - horizon 2028
	Qualité chimique		Atteindre le bon état chimique des eaux littorales et de transition
	Envasement des estuaires		Lutter contre l'envasement ou l'ensablement des estuaires pour préserver les habitats des espèces
	Algues vertes / Phytoplancton toxique		Limiter le développement des algues vertes et des phytoplanctons toxiques
	Macrodéchets sur les plages		Limiter la présence de macrodéchets sur le littoral
Exposition aux risques naturels (Submersion marine, Erosion du			Améliorer de la conscience des risques de submersion marine et d'érosion littoral dans le cadre d'un plan de communication et de sensibilisation
littoral)			
Qualité des eaux	Nitrates		Réduire de 30% les flux et atteindre une concentration moyenne maximale de 30 mg/l sur les BV prioritaires – horizon 2022
			Non dégradation sur les autres BV
			Viser une concentration moyenne maximale de 35 mg/l pour les eaux souterraines – horizon 2041
	Phosphore		Atteindre le bon état de la retenue du moulin neuf (PO43- : 0.02mg/l, Pt : 0.03 mg/l, Chlorophylle a : 11.3 µg/l)
			Viser le haut de la classe de bon état sur le BV de Pont-l'Abbé et de Lanvern (PO43- : 0.01mg/l, Pt : 0.05 mg/l)
			Atteindre/maintenir le bon état sur les autres BV (Pt : 0.2 mg/l)
	Pesticides		Evaluer la qualité des eaux en prenant en compte l'ensemble des substances actives
			Respecter la norme des eaux distribuées dans les eaux brutes de surface (0.1µg/l par SA et 0.5µg/l pour l'ensemble des SA)
			Atteindre le bon état sur les eaux souterraines (en valeur moyenne 0.1µg/l par SA et 0.5µg/l pour l'ensemble des SA)
	Autres micropolluants		Améliorer la connaissance sur les teneurs des eaux en micropolluants autres que les pesticides
	Matières organiques		Limiter les apports en matières organiques externes au cours d'eau
Qualité des milieux	Cours d'eau (hydromorphologie, continuité)		Restaurer la morphologie des cours d'eau (priorité ruisseau de Penmarch)
			Rétablir la continuité écologique (espèces cibles et sédiments) (priorité : Goyen, Virgule, Penmarch et Pont-l'Abbé)
	Zones humides		Protéger les zones humides existantes pour maintenir leurs fonctionnalités (priorité : marais littoraux)
			Reconquérir des zones humides dégradées pour rétablir leurs fonctionnalités
			Limiter la fermeture des milieux par la mise en place d'une gestion adaptée
	Plantes invasives		Limiter le développement des espèces végétales et animales invasives
Satisfaction des besoins en eau (Besoin / ressources et sécurisation)			Garantir la qualité des eaux brutes (nitrates)
			Garantir la disponibilité des volumes nécessaires à l'alimentation en eau potable.

Hiérarchisation des enjeux

	Enjeu majeur- rôle important du SAGE			
	Enjeu important – rôle moyen du SAGE			
	Enjeu réel mais moins important – rôle limité du SAGE			